



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

132-133 | 2013
Anthropologie et eau(x)

Enjeux sociospatiaux de la grande hydraulique

Cas de l'Établissement Al-Assad dans le projet de l'Euphrate (Maskané – Syrie)

Socio-spatial Issues of Large-Scale Hydraulics. The Case of the El-Assad Scheme within the Euphrates Project (Maskané, Syria)

Roman-Oliver Foy



Édition électronique

URL : <http://jda.revues.org/4939>
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 8 juillet 2013
Pagination : 145-167
ISBN : 979-10-90923-05-8
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Roman-Oliver Foy, « Enjeux sociospatiaux de la grande hydraulique », *Journal des anthropologues* [En ligne], 132-133 | 2013, mis en ligne le 08 juillet 2015, consulté le 23 février 2017. URL : <http://jda.revues.org/4939>

**ENJEUX SOCIOESPATIAUX DE LA GRANDE
HYDRAULIQUE**
**Cas de l'Établissement Al-Assad dans le projet de
l'Euphrate (Maskané – Syrie)**

Roman-Oliver FOY*

Si la grande hydraulique¹ n'est pas d'origine spécifiquement orientale, ce mode de production agricole s'accorde bien avec le modèle du despotisme bureaucratique décrit par Wittfogel (1964). Exerçant le monopole de la violence légitime, les États sont des structures capables de mobiliser les ressources idéologiques, financières et humaines nécessaires à des entreprises d'une telle ampleur. Mais derrière cette structure institutionnelle, des hommes et des femmes creusent des canaux et des drains, élèvent des digues, travaillent la terre, récoltent, encadrent des groupes de travailleurs. Ces individus ne sont pas des pions au service d'une organisation qui les dépasse. Ils sont l'organisation elle-même. Ils interagissent avec d'autres individus, font des choix, cherchent à répondre à leurs propres intérêts qui parfois coïncident avec l'intérêt collectif, parfois non.

* ATER – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 8185 Espaces, Nature et Culture ; Institut d'étude du développement économique et social
Courriel : foy.roman@gmail.com

¹ Pour M. Kuper (2011 : 17) : « la grande hydraulique fut avant tout un "modèle scientifique" et civilisateur d'inspiration coloniale, reposant sur des prouesses hydrauliques, conçu et développé par des corps d'ingénieurs ».

L'Établissement Al-Assad est un bon exemple de ces grands périmètres irrigués conçus dans le tiers monde durant les années 1960 et 1970 pour légitimer les nouveaux pouvoirs en place et renforcer le sentiment national (Molle *et al.*, 2009). Conçu à partir de 1971 avec le soutien de l'URSS, cet aménagement d'officiallement 21 000 ha a d'abord été exploité en ferme d'État. L'État² contrôlait donc l'eau mais aussi la terre ; les hommes et les femmes étaient fonctionnaires ou ouvriers agricoles contractuels. En 2000, la ferme d'État fut liquidée et les terres redistribuées par lots de 3 ha par famille nucléaire. Néanmoins, l'État garde la main sur la distribution de l'eau et l'exploitation de la terre n'est pas totalement libre puisque les bénéficiaires d'un lot doivent suivre un plan annuel de production fixé par le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire³.

Même si pour comprendre les dynamiques actuelles, il est indispensable de retracer l'histoire de cet aménagement, c'est surtout la période postérieure à la liquidation de la ferme d'État qui est analysée dans cet article. L'objectif est de montrer que se focaliser sur les rapports que les individus entretiennent avec l'eau dans les grands périmètres irrigués permet de mieux comprendre comment sur ces territoires la société change et se structure. Considérer que l'eau des réseaux hydrauliques est un élément constitutif du lien

² Plusieurs théories de l'État syrien ont vu le jour depuis les années 1970. Parmi elles, M. Seurat présente l'État syrien, « en fait, sa négation » (1989 : 25), comme une « bande au pouvoir, la *jama'â* » (p. 38) qui s'accapare les ressources nationales. Cette vision traduit le sentiment de dépossession d'une partie de la population syrienne vis-à-vis de ses dirigeants politiques. R. Hinnebusch, à un autre niveau, détaille les conflits internes qui traversent les agences bureaucratiques pour comprendre les mécanismes qui déterminent les choix idéologiques, politiques et techniques dans ce qu'il appelle un « authoritarian state » (1989 : 1).

³ Comme les enquêtes ont été réalisées en 2009-2010 et que je ne suis pas retourné sur le terrain après mars 2011 (début de la crise syrienne), le propos présenté dans cet article ne prétend pas décrire la situation actuelle mais seulement celle d'avant 2011. Néanmoins pour des raisons de clarté et de cohérence avec les citations extraites des discours des individus interviewés (qui s'exprimaient au présent), le temps de cet article sera le présent.

social entre individus, notamment les agriculteurs, est assez répandu dans les recherches sur les systèmes traditionnels d'irrigation (Bédoucha, 1987 ; Aubriot, 2004 ; Ftaïta, 2006). Mais à propos des grands périmètres étatiques, malgré certains positionnements de principe (Molle & Ruf, 1994 ; Sabatier & Ruf, 1995 ; Diemer & Huisbert, 1996), les chercheurs (notamment des anthropologues) se sont surtout focalisés sur les relations entre ingénieurs et agriculteurs : ces derniers soit résistent aux projets étatiques (Dardour, 1997), soit s'adaptent à la rigidité des règles officielles par des « arrangements informels » ou des « bricolages » (Pascon, 1979 ; Métral, 1985, 1987 ; Lees, 1986 ; Kuper *et al.*, 2009), soit au mieux se réapproprient les aménagements (Poncel *et al.*, 2008). Dans cet article, au lieu de considérer l'aménagement comme un objet extérieur qui doit se greffer au territoire où il est réalisé, il s'agit plutôt de l'envisager tel qu'il est *in fine*, c'est-à-dire comme appartenant de fait au territoire à partir du moment où il est réalisé. Une telle approche permet de sortir de la dialectique État-société pour porter son attention sur la société elle-même et comprendre comment la construction de l'aménagement modifie le territoire et donc les rapports sociaux. Comme M. Marié (1984) le souligne, un aménagement hydraulique est une rencontre entre « l'épaisseur du territoire » sur lequel l'aménagement se déploie et ceux qui construisent et gèrent cet aménagement. Les ingénieurs, cadres et techniciens qui distribuent l'eau et participent à la planification agricole font donc partie des groupes sociaux compris dans le périmètre irrigué, au même titre que les agriculteurs (et leurs familles) qui exploitent les terres irriguées par le réseau, certains commerçants et ceux qui habitent dans les limites géographiques du périmètre irrigué.

L'hydraulique est un objet complexe, à l'intersection du physique et du social. L'approche géographique consiste à saisir d'où vient l'eau, comment elle se répartit dans l'espace et en quoi elle constitue une ressource pour la société qui l'exploite. Ces données doivent être enrichies par une démarche anthropologique qui possède les outils pour analyser les rapports sociaux et les représentations des individus. Pour saisir les enjeux dans toute leur complexité, une longue immersion sur place est nécessaire afin de

gagner la confiance des habitants, comprendre comment le territoire s'organise et mieux inscrire les discours des interlocuteurs dans le contexte social local. Cette méthode ethnographique est au cœur de la démarche anthropologique mais fait aussi partie de la tradition géographique (Sion, 1937). J'ai donc effectué de nombreux séjours dans les villages situés dans le périmètre de l'Établissement Al-Assad entre janvier 2009 et août 2010 (le total s'élevant à environ sept mois complets de présence sur place) lors desquels je logeais chez des habitants, entrecoupés d'allers-retours à Alep (à 90 km de l'établissement)⁴. Outre de nombreuses discussions informelles, j'ai effectué quatre-vingts entretiens enregistrés, d'une durée d'une à quatre heures avec des agriculteurs, des habitants parmi les plus âgés ou encore des fonctionnaires. J'ai également observé les pratiques dans les champs, dans les foyers et dans les administrations. Enfin j'ai consulté des documents d'archives de la ferme d'État et des statistiques officielles.

La grande hydraulique : une mutation du territoire

De l'eau de Dieu à l'eau des ingénieurs : croissance de la production et de la population

L'Établissement Al-Assad a été construit sur un plateau step-pique ne recevant que 200 à 250 mm de précipitations annuelles. Dans ces conditions, avant les aménagements hydrauliques, l'agriculture était extensive et souvent associée à l'élevage mobile d'ovins et de caprins. Les agriculteurs les plus âgés racontent qu'ils cultivaient principalement du blé et de l'orge ; les rendements ne dépassaient pas 30 q/ha. Les paysans dépendaient des précipitations, irrégulières, et n'obtenaient de bonnes récoltes qu'une fois tous les cinq ans environ. La faible maîtrise de l'eau est souvent soulignée à travers des expressions telles que « nous dépendions de la pluie » ou « tout dépendait de Dieu ».

⁴ Les travaux de terrain ont été réalisés en tant que boursier de l'IFPO de 2008 à 2010 et avec le soutien de l'équipe « Eau & Développement » financée par l'AUF, l'université d'Alep et l'université Paris 1.

La construction du réseau d'irrigation, dont la prise d'eau est située dans le lac Al-Assad, modifia considérablement les conditions de production. Les cultures pluviales précédemment citées devinrent pérennes grâce à une irrigation de complément qui fit également augmenter les rendements. En outre, l'abondance de l'eau, dont les débits et la répartition dans le réseau sont désormais contrôlés par les ingénieurs, permit l'apparition de nouvelles productions comme le coton, la betterave à sucre ou le maïs (Badlissi, 2002).

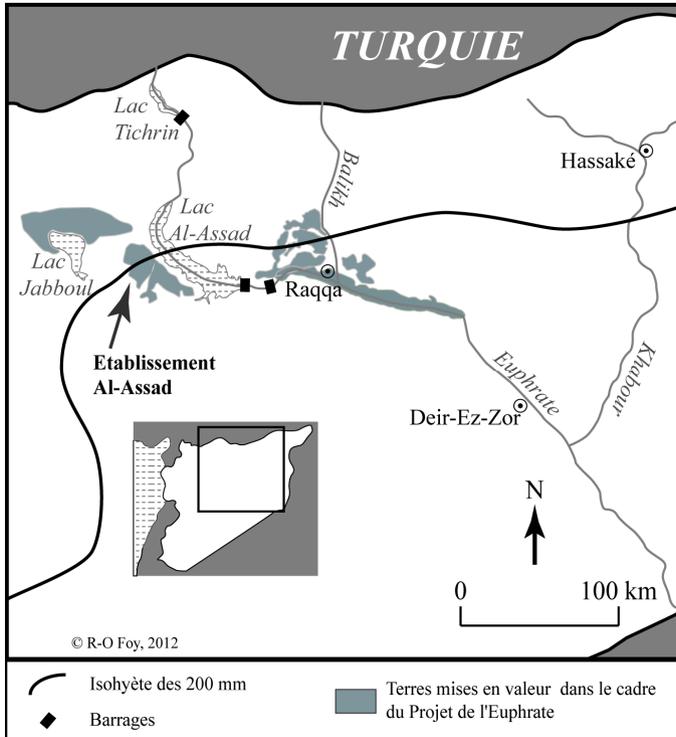


Figure 1. Le projet de l'Euphrate : une volonté politique d'irriguer la steppe

L'augmentation de la production agricole engendra une croissance démographique considérable. Le recensement de 1970 avait comptabilisé 6 000 habitants dans le *nahîé*⁵ de Maskané ; en 2004, le nombre d'habitants recensés avoisinait 60 000. De nombreux individus, fraîchement diplômés en agronomie ou ruraux à la recherche d'un emploi, originaires de toute la Syrie, avaient été attirés dans les années 1980 pour être embauchés dans la ferme d'État. Ces nouveaux venus constituent la dernière des vagues migratoires qui se sont succédé sur le plateau.

*Avant l'Établissement Al-Assad : une société tribale*⁶

Changements fonciers et vagues migratoires sont liés sur le plateau. Parmi les habitants actuels, les « premiers arrivés » sont des membres de clans ayant récupéré des droits d'usufruit à la faveur de réformes foncières datant de la fin du XIX^e siècle. D'autres

⁵ Division administrative équivalent au canton français.

⁶ D'après mes interlocuteurs, *'ašīra* (que je traduis par « clan ») est le terme qui définit le sous-groupe d'une tribu (*qabīla*). J'utilise la notion de « tribu » en m'inspirant de la relecture critique qui a été proposée par les anthropologues à partir des années 1990 jusqu'aux travaux les plus récents (Bonte *et al.*, 2001 ; Bonte, Ben Hounet, 2009). Pour P. Bonte et E. Conte (1991 : 15), « la tribu (*qabīla*) est un mode d'organisation sociale qui combine de manière spécifique deux valeurs que l'on retrouve généralement dans les sociétés arabophones : celle de l'ascendance (*nasab*), qui permet de distinguer et de classer groupes et individus à partir de leur généalogie, et celle de la solidarité (*'asabiyya*) qui lie des personnes se prévalant d'une origine commune [...]. Solidarités, alliances et conflits s'organisent selon cette structure ». D'après mes enquêtes de terrain, le clan, groupe de parents agnatiques, fonctionne selon la même logique. Il faut souligner que dans les faits, la généalogie est moins une réalité qu'un construit qui permet de définir plus ou moins précisément les individus avec qui être solidaire. En outre, j'utiliserai un troisième niveau de regroupement fondé sur le territoire : *qarīa* (que je traduis par « village » et qu'il ne faut pas confondre avec les « villages-modèles » construits par la ferme d'État), dont la plus large partie des habitants constituent le sous-groupe d'un clan. Dans le périmètre étudié chaque clan est associé à un village, même si les membres d'un même clan peuvent se trouver dans plusieurs villages. Ces groupes, *qabīla*, *'ašīra* et *qarīa* peuvent être dirigés par des cheikhs. Cheikhs tribaux, cheikhs claniques et cheikhs villageois doivent être distingués comme autant de niveaux hiérarchiques.

habitants affirment s'être installés sur le plateau dans les années 1950 à la suite de l'achat de terres à un ancien grand propriétaire. Certains racontent avoir construit leurs villages dans les années 1960 pour être comptabilisés comme bénéficiaires de la réforme agraire et recevoir des droits d'usufruit. Les derniers arrivés avant la construction des aménagements hydrauliques se sont installés au début des années 1970 lorsque leurs villages sur les rives de l'Euphrate allaient être submergés par le lac Al-Assad.

Généralement, tous les habitants d'un village étaient issus d'un même clan (*'ašīra*). Même si un « principe égalitaire » semblait inspirer les relations internes à ces groupes (Bonte & Conte, 1991), des hiérarchies sociales s'exprimaient à deux niveaux : entre clans d'une part et au sein de chaque clan d'autre part. Par exemple, les membres de certains clans auraient été avant les lois de réforme agraire en 1960 les métayers du cheikh d'un autre clan. En outre, on parle jusqu'à aujourd'hui des anciens cheikhs dont le statut était dû à leur ascendance et surtout à leurs qualités morales. Ces hiérarchies se traduisaient entre autres dans le poids politique et la taille des propriétés foncières. Par exemple, le fils d'un cheikh tribal m'a affirmé que son père exploitait plus de 300 ha à la veille de la mise en place de la ferme d'État alors que mes enquêtes de terrain indiquent que la majorité des exploitations mesuraient entre 10 et 30 ha.

La ferme d'État : bouleversements fonciers et hydrauliques pour une « nouvelle société »

La mise en place de l'Établissement Al-Assad apparaît comme un raz-de-marée. Les grands canaux et drains qui quadrillent l'ensemble du périmètre contrastent avec l'ancien paysage marqué par le caractère semi-aride du climat. Le matériel importé d'URSS correspondait aux modèles les plus modernes pour l'époque. Les terres, quels que soient leurs statuts, étaient toutes devenues propriétés d'État. Cette collectivisation nécessita l'emploi de 3 000 personnes employées toute l'année, auxquelles il faut ajouter 3 000 saisonniers en été.

Outre le développement économique, la mise en place de la ferme d'État visait à établir de nouveaux rapports de production afin qu'émerge une « nouvelle société » débarrassée des « archaïsmes »

du passé (Al-Abd, 1976). Le nouveau modèle social était présenté comme égalitaire tout en étant hiérarchisé. Les ingénieurs décidaient de la répartition de l'eau dans les parcelles, mais aussi des cultures produites et des itinéraires techniques. Le rang des employés dépendait de l'emploi dans la ferme d'État, lui-même lié au niveau de qualification. Les cadres supérieurs étaient des ingénieurs ou des titulaires d'une maîtrise en économie ; les techniciens et contremaîtres possédaient un diplôme d'instituts supérieurs (deux années après le baccalauréat) ; les ouvriers qualifiés avaient le baccalauréat ou un permis de conduire ; les manœuvres n'avaient pas de diplômes.

À coté des villages anciens situés dans le périmètre irrigué, des villages-modèles avaient été construits. C'était là que devait se constituer la nouvelle société formée par les employés de la ferme d'État. Ceux qui étaient originaires de la région étaient néanmoins parfois réticents à venir dans ces villages-modèles où « les maisons sont trop petites » et où ils ne sont pas avec leurs « proches » (c'est-à-dire des membres de leurs clans). À les entendre, le périmètre était un corps étranger qui avait été implanté dans la région, de même que les habitants des villages-modèles qui viennent « de l'extérieur ». À l'inverse ces derniers habitent encore pour partie dans l'Établissement Al-Assad et beaucoup parmi ceux avec qui je me suis entretenu considèrent qu'ils y sont chez eux. De même, après une quarantaine d'années d'existence, les aménagements hydrauliques sont toujours utilisés. Ils sont donc un élément constitutif du territoire, comme une ultime couche sur un palimpseste.

La « liquidation »⁷ de la ferme d'État : une nouvelle donne

La fin d'un ordre social

En 2000, l'Établissement Al-Assad fut liquidé en tant que ferme d'État (décision du Parti Baath n° 81 du 18 décembre 2000).

⁷ Même si comme je le montrerai, l'État garde la main sur la terre et l'eau, j'emploie le terme « liquidation » car c'est le mot employé par l'administration syrienne. En outre, après 2000, la ferme d'État est remplacée par d'autres institutions publiques qui ne jouent pas le même rôle.

Outre la nécessité pour l'État de se décharger de certaines dépenses trop importantes, cette décision est sans doute un signe de l'abandon de l'idéologie socialiste qui animait la politique du Baath dans les années 1960-70. Les terres de l'Établissement Al-Assad restent propriétés d'État mais l'exploitation est laissée à des familles nucléaires qui reçoivent un lot d'un seul tenant de 2 à 3 ha chacune. Les deux types principaux d'ayants-droits sont d'une part les anciens propriétaires et détenteurs d'un droit d'usufruit datant d'avant la ferme d'État, d'autre part les anciens employés et ouvriers contractuels de la ferme d'État (Ababsa, 2007).

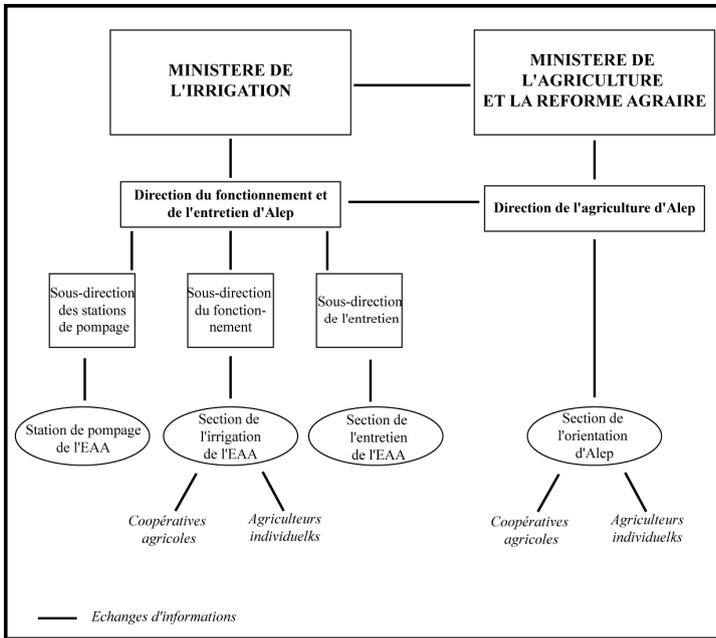


Figure 2. Des administrations agricole et hydraulique syriennes hiérarchiques et segmentées

Malgré ce retrait du secteur public, la terre et l'eau sont toujours étroitement contrôlées par les agences étatiques. La distribution de l'eau est assurée par la section de l'irrigation de

l'Établissement Al-Assad, sous tutelle du ministère de l'Irrigation et le plan agricole est décidé au niveau du ministère de la Réforme agraire, puis communiqué à chaque agriculteur par la section d'orientation de Maksané (fig. 2). Les agriculteurs achètent les semences des cultures stratégiques⁸ (planifiées) à la banque agricole (publique) de Maskané et les vendent aux centres (publics) de grains. Ainsi, même si les agriculteurs ont aujourd'hui plus de marges de manœuvre aux champs, une grande partie de la filière est toujours contrôlée par le secteur public⁹.

Quels nouveaux rapports sociaux depuis la liquidation de la ferme d'État ?

Dans les années 1980, alors que le Projet de l'Euphrate n'était qu'à ses prémices, les observateurs étaient partagés entre une perspective moderniste et l'observation du maintien de certaines pratiques coutumières. Pour F. Métral (1987 : 143), « les effets les plus visibles de ce vaste Projet de l'Euphrate sont actuellement peut-être moins à lire dans les résultats économiques que dans les mutations socioculturelles qui s'opèrent au sein d'une société hier encore bédouine ». Pour J. Hannyoy (1985 : 40), au contraire, les individus concernés par le Projet de l'Euphrate se réfugiaient déjà « dans l'organisation traditionnelle de leurs rapports ».

Un peu moins de trente ans après la formulation de ces hypothèses, ce sont des logiques hybrides, entre tribu et « nouvelle société », qui s'offrent à l'observateur. Comme l'explique M. Ababsa (2009 : 77), « l'idéologie baathiste s'est adaptée aux réalités tribales [...] et les réalités tribales se sont adaptées aux structures baathistes ». Les principaux bénéficiaires des lots de 2 à 3

⁸ Les cultures stratégiques sont celles dont les filières sont contrôlées par le secteur public. Elles sont sept : le blé, l'orge, le pois-chiche, les lentilles, les betteraves à sucre, le coton, le tabac (Edward-Jones, 2001).

⁹ Le fait que la terre et de l'eau soient encore entre les mains du secteur public dans le Projet de l'Euphrate me conduit à ne pas utiliser l'expression « contre-réforme agraire » (Ababsa, 2007). En effet, d'après mes enquêtes de terrain, de nouvelles inégalités économiques apparaissent depuis la liquidation des fermes d'État, mais celles-ci restent limitées et surtout ne concernent pas le foncier agricole. Ce point sera développé dans ma thèse de doctorat en cours de rédaction.

ha sont d'ailleurs soit d'anciens propriétaires et usufruitiers (avant la ferme d'État), soit d'anciens employés (pendant la ferme d'État). Les logiques sont d'autant plus hybrides qu'on ne peut opposer les membres des tribus installés sur le plateau avant les aménagements hydrauliques et les anciens employés habitants dans les villages-modèles. Dans beaucoup de familles, des individus habitant dans leurs villages natals ont reçu des lots en tant que fils d'anciens propriétaires ou usufruitiers alors que leurs frères, habitant dans des villages-modèles, ont reçu des lots au titre de leurs anciens emplois dans la ferme d'État. En outre, le secteur public est toujours omniprésent dans l'agriculture : ce sont des ingénieurs, des cadres, des techniciens et des ouvriers qui distribuent l'eau aux parcelles et transmettent le plan agricole. Souvent ces fonctionnaires sont aussi frères, fils ou pères d'agriculteurs¹⁰. Tous ces individus font partie des groupes sociaux compris dans le périmètre irrigué depuis la liquidation de la ferme d'État.

Le partage de l'eau d'irrigation au cœur des relations sociales

M. Ababsa (2009) a montré à partir de l'étude du comportement électoral comment les allégeances s'étaient recomposées depuis une cinquantaine d'années à l'échelle des tribus. Passer par les stratégies individuelles pour l'accès à l'eau permet de mettre en évidence les rapports sociaux et les outils de règlement de conflits à l'échelle des villages. L'agriculture est l'activité principale dans cette région rurale et l'eau est au cœur des pratiques agricoles. Sur les lots dont ils disposent, les agriculteurs cultivent généralement deux tiers en blé l'hiver et le tiers restant en coton l'été. Ils peuvent en outre inscrire 2 ha en pastèques, sésame ou maïs sur les sols de blé après la moisson en juin. Le prix de l'irrigation publique est fixe : environ 3 000 SYP¹¹ par an et par ha.

Les pluies d'hiver, lorsqu'elles sont abondantes, permettent d'arroser les céréales et de se passer de l'eau du périmètre. Mais d'autres périodes pendant lesquelles plusieurs cultures doivent être

¹⁰ Un fonctionnaire ne peut être bénéficiaire d'un lot sans abandonner son emploi.

¹¹ Soit environ 50 euro en 2009.

impérativement irriguées au même moment sont en revanche particulièrement tendues. En avril, il faut irriguer le blé au moins une fois et le coton deux fois en deux semaines. En juin, c'est pour l'enneigement des champs de pastèques et de sésame et l'irrigation du coton et du maïs que l'eau risque de manquer. En outre, le temps de travail pour répartir l'eau appliquée dans la parcelle dépend du débit du canal. Les moins bien desservis doivent donc travailler plus longtemps (et peuvent ne pas avoir suffisamment de temps pour irriguer la totalité de leur parcelle). Comme c'est indirectement l'eau du périmètre irrigué qui fait vivre les familles d'agriculteurs, les enjeux liés à son accès sont importants.

Les individus et le réseau

L'eau : une ressource inégalement répartie

Dans ce réseau d'irrigation gravitaire (fig. 3), la distribution de l'eau se fait par tours. Les quantités d'eau allouées à chaque parcelle dépendent des productions cultivées dont les besoins hydriques annuels sont estimés à partir de modèles réalisés au ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire. Les responsables de la section de l'irrigation de Maskané expliquent qu'ils doivent ensuite ajuster ces quantités d'eau en fonction des conditions climatiques, en accord avec la station de pompage. Les tours sont fixés au début de chaque mois avec les directeurs de fermes et les présidents de coopératives¹² qui représentent une partie des agriculteurs.

¹² En Syrie, les coopératives agricoles servent à acheter collectivement les semences, les intrants et éventuellement du matériel agricole ainsi qu'à payer les droits d'irrigation et les cautions pour les prêts souscrits auprès de la banque agricole. Dans les périmètres irrigués étatiques, les directeurs des coopératives sont également requis régulièrement pour discuter des modalités de distribution de l'eau d'irrigation aux parcelles. Mais tous les bénéficiaires n'appartiennent pas à une coopérative ; cette structure ne représente donc pas tous les agriculteurs. En outre, d'après mes enquêtes de terrain, même les agriculteurs membres d'une coopérative préfèrent négocier seuls leurs tours d'eau.

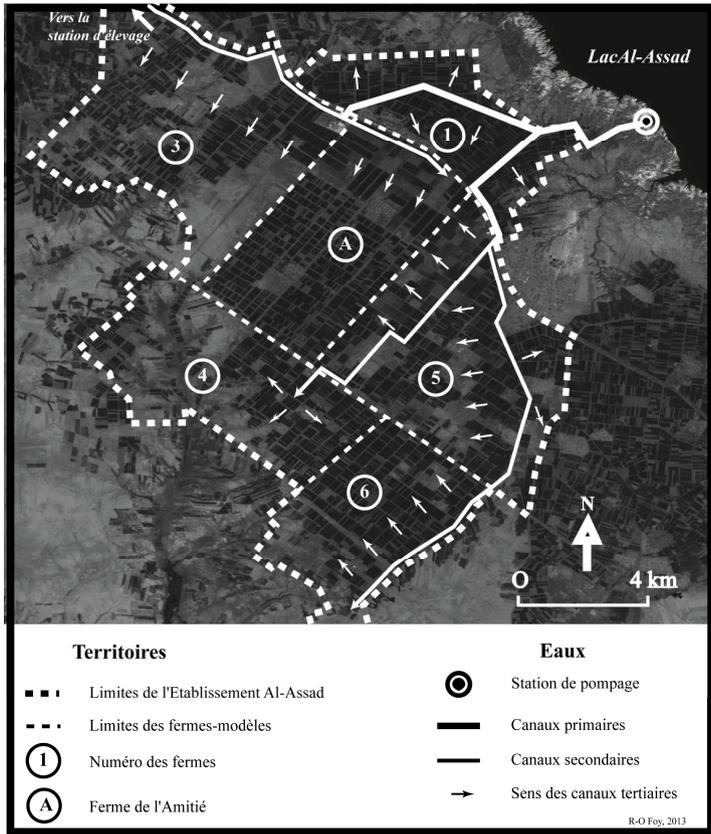


Figure 3. Un réseau de distribution gravitaire¹³

Mais dans la pratique, les dysfonctionnements sont nombreux. Après une trentaine d'années d'exploitation, le réseau est en mauvais état, ce qui occasionne de nombreuses pertes en eau. À ces

¹³ Image acquise dans le cadre du programme de recherche « Marges arides du Croissant fertile » mené par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM), l'Institut universitaire d'étude du développement de Genève (IUED), le Centre international des recherches pour le développement des zones arides (ICARDA), et l'Institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes (IRAGUN).

contraintes s'ajoutent les limitations d'eau fournie par la station de pompage qui rationne la ressource en fonction des données du plan et des conditions climatiques, sans égard pour les pertes dues à la vétusté des infrastructures. Ce sont les agriculteurs les moins bien placés dans le périmètre (en bout de réseau ou alimentés par des canaux endommagés) et ceux qui ne disposent pas des ressources pour peser dans les rapports de force qui sont les plus sensibles à ces dysfonctionnements.

*L'union fait la force : logiques de regroupement dans les casiers*¹⁴

Depuis la liquidation des fermes d'État, les solidarités tribales sont redevenues une ressource mobilisable pour l'accès à l'eau. Parfois, toutes les parcelles de plusieurs casiers contigus ont été distribuées aux membres d'un même clan, rassemblés dans le village où ils se sont installés avant les aménagements hydrauliques¹⁵. Comme l'explique l'un d'eux :

Chez nous, il n'y a pas de problèmes. Parce que nous sommes tous proches. Si quelqu'un fait des problèmes, nous serons sur lui :
« Pourquoi tu fais des problèmes ? »

En outre, les solidarités claniques permettent de peser dans la compétition pour l'accès à l'eau. Plusieurs habitants des villages-modèles se plaignent ainsi des membres des clans de la région qui s'accaparent l'eau en faisant pression sur les techniciens d'irrigation.

Au contraire, les habitants des villages-modèles ne constituent pas des groupes aussi cohérents. Lors de mes enquêtes personne ne s'est plaint de stratégies collectives d'habitants des villages-modèles pour s'accaparer les ressources. À l'échelle du périmètre, ils ne constituent donc pas des groupes de solidarité suffisamment larges pour se dresser en groupes de pression. En effet, ils n'habitent dans

¹⁴ Un casier est un ensemble de parcelles alimentées par un même canal de distribution. Vus du ciel (Figure 3), sachant qu'ils regroupent en moyenne une douzaine de parcelles de 3 ha, ils dessinent des rectangles de 1200 m sur 300 m de côté environ.

¹⁵ Certains membres peuvent avoir déménagé avec leurs familles dans un village-modèle, mais ils restent membres de leur clan et sont considérés à ce titre comme les habitants de leur village d'origine.

les villages-modèles que depuis une trentaine d'années et les liens qu'ils ont tissés entre eux ne sont pas aussi forts qu'au sein des clans pour lesquels la solidarité est liée au sentiment d'appartenir à une « seule famille », ou plus précisément à un seul groupe de filiation. Certains habitants d'un même village-modèle se regroupaient tout de même en fonction des affinités, sans qu'il y ait nécessairement de rapport avec leurs appartenances claniques éventuelles. En effet, l'important est de ne pas être seul dans un casier face à un groupe de bénéficiaires soudés.

Les pratiques consistant à fermer le siphon d'un agriculteur parti déjeuner sont courantes et contester sans soutien est difficile. Un interlocuteur dans cette situation avait préféré se positionner à la fin du casier. Mais cette position est plus vécue comme une mise à l'écart volontaire que comme un choix stratégique pour bénéficier d'un meilleur accès à l'eau :

Je ne veux pas me mettre entre eux. Ils sont tous du même clan. [...] Je me suis mis en dernier parce que c'est plus confortable. Par exemple, si je prenais du temps pour l'irrigation, ils m'en voudraient. Si je faisais paître mon troupeau dans mes champs et que mes bêtes passaient par leurs champs, ils m'en voudraient aussi. Je préfère être de mon côté, tout seul. [...] Eux ils sont cousins [c'est-à-dire, du même clan]. Si l'un d'entre eux fait paître ses bêtes dans le champ de l'autre, il n'y a pas de problèmes, mais si c'est moi, ils m'en voudraient.

Des productions de notabilité variées

Le clan n'est pas seulement un groupe où les individus sont tous solidaires. Il est également traversé par des tensions entre ses membres qui ont plus ou moins de ressources pour peser dans les rapports de force. Par exemple, un interlocuteur se plaignait d'autres membres de son clan qui ponctionnaient trop d'eau dans le réseau car ils étaient dans des casiers en amont du sien :

Il n'y a pas d'eau, le *Staz*¹⁶ Ibrahim¹⁷, il nous coupe l'eau. [...] C'est un notable, il est président de coopérative : personne ne peut parler avec lui. [...] Il [Ibrahim] ouvre le canal à la main et nous on n'a pas d'eau. [...] On a parlé avec lui, on s'est battu avec lui, c'est toujours

¹⁶ Ce mot signifie « maître » ou « professeur » mais est ici employé pour insister sur le statut social de l'individu dont parle mon interlocuteur.

¹⁷ Les noms des personnes cités dans cet article ont été modifiés.

la même chose. [...] Nasser Al-Guedro a lui aussi des terres et nous prend de l'eau. Nasser Al-Guedro, c'est mon oncle, le frère de ma mère. On est allé le voir deux ou trois fois avec mon frère [pour lui parler des problèmes avec Ibrahim], mais il nous a répondu que ce n'était pas son problème.

Nasser Al-Guedro est un riche avocat, neveu de l'ancien cheikh du village. « *Staz Ibrahim* » est chef de coopérative et m'a été présenté comme le protégé de Nasser Al-Guedro. Dans le témoignage ci-dessus, le désarroi de mon interlocuteur qui ne peut ni négocier, ni détourner d'eau à son profit, est palpable : « je suis dans le dernier casier », répète-t-il. Quatre types de ressources sont en effet à disposition de Nasser Al-Guedro et du « *Staz Ibrahim* » : tribales mais aussi financières, professionnelles et étatiques. Comme le démontrait S. Khalaf (1993 : 188) à propos des tribus de Raqqa (à une centaine de kilomètres à l'est de Maskané), les anciennes élites ont parfois su se reproduire, notamment grâce aux études, afin « de conserver un statut de classe sociale privilégié dans les contextes villageois et régional ». À Maskané, l'existence de la ferme d'État a également modifié les types de ressources permettant de se constituer un capital social (Bourdieu, 1986).

Parallèlement aux héritages tribaux, certains anciens cadres de la ferme d'État sont également devenus ce qu'il est convenu localement d'appeler « des notables ». Ils sont souvent diplômés et ont su, au sein des villages-modèles, gagner le respect des autres habitants. Un ancien cadre de la ferme d'État explique par exemple qu'il est parti de rien et a passé une maîtrise d'économie en candidat libre à quarante ans dans les années 1990 pour monter dans la hiérarchie de la ferme d'État. Il est aujourd'hui régulièrement sollicité pour arbitrer des conflits au sein du village-modèle où il habite et peut bénéficier de soutiens d'employés du secteur public ou même de certains clans si besoin. La longue omniprésence de l'État a donc permis l'émergence d'une nouvelle classe d'anciens et actuels cadres-fonctionnaires.

L'adoption de stratégies individuelles précaires

Face aux contraintes techniques et sociales, certains recherchent des solutions individuelles. Très répandues dans la

région, les motopompes permettent aux individus de ne pas avoir à compter sur les autres pour accéder à l'eau. Elles ne sont ni enregistrées ni autorisées. Certaines servent à irriguer les terres exclues des aménagements, qui légalement ne devraient pas être irriguées et où le plan agricole ne prévoit que de l'orge en hiver. Un interlocuteur y cultive ainsi grâce à sa motopompe du coton en été, une variété appelée « turque », de cycle court afin de pouvoir semer en mai, après la moisson, de l'orge. Les récoltes sont vendues à l'État au nom d'un autre agriculteur officiellement enregistré. D'autres utilisent leurs pompes en appoint de l'irrigation du réseau public, certains à peine une fois par an, d'autres un tiers voire la moitié du temps. C'est souvent lorsque leurs tours d'eau sont trop espacés ou pour se prémunir d'une défaillance du réseau.

Cette solution est néanmoins plus précaire que le réseau officiel. C'est généralement l'eau des drains qui est pompée. L'eau comptabilisée dans le plan annuel d'irrigation n'est donc pas prélevée. En revanche, les risques de pollution des sols et de salinisation sont élevés et souvent perçus par les agriculteurs. Mais comme ils l'expliquent, ils n'ont pas le choix car il leur faut irriguer. Ils insistent également sur les coûts liés à l'essence et le travail supplémentaire lié à l'entretien. En outre, le débit étant moins important que celui des canaux du réseau public, l'irrigation prend deux à trois fois plus de temps.

Cette solution n'est pas accessible à tous. Certains considèrent ne pas avoir les moyens de couvrir les dépenses d'essence. D'autres expliquent que les drains attenants à leurs parcelles ne contiennent pas assez d'eau. Outre les motopompes, certains sont contraints d'irriguer la nuit pour éviter la concurrence avec leurs voisins. D'autres ouvrent sans autorisation les vannes des canaux. Des sacs en jute remplis de pierres peuvent également être déposés dans les canaux d'irrigation pour bloquer partiellement l'eau qui s'écoule et augmenter le débit d'écoulement dans la parcelle.

Une opposition réductrice entre bureaucratie et agriculteurs

Du point de vue des agriculteurs, le clientélisme et les pratiques illégales sont perçus comme des dysfonctionnements liés à une incompétence des fonctionnaires des administrations

hydrauliques et agricoles. Ces derniers sont donc considérés comme à part, de l'autre côté d'une ligne imaginaire tracée entre ceux qui cultivent et ceux qui distribuent (l'eau, le plan agricole, etc.). C'est sans doute ce qui conduit les anthropologues (Pascon, 1979 ; Métral, 1985, 1987 ; Lees, *op. cit.* ; Dardour, *op. cit.*) à opposer ces deux groupes professionnels : agriculteurs d'une part, fonctionnaires de l'autre. Pourtant, de la prise d'eau dans le lac aux récoltes dans les parcelles, ces individus participent tous à différents niveaux aux activités hydrauliques et agricoles et font donc partie d'un même système productif.

En outre, lorsqu'on se focalise sur les rapports sociaux liés à l'accès à l'eau, cette séparation devient artificielle. Le cas des techniciens de réseau est significatif. Ils sont le nœud de la relation avec les agriculteurs. Dans leurs secteurs d'environ 300 ha, ils organisent quotidiennement les tours d'eau et autorisent les agriculteurs à ouvrir les vannes des canaux d'irrigation. Mais ils ne semblent pas parvenir à réguler les conflits entre agriculteurs pour l'accès à l'eau. Lorsque je parlais du rôle des techniciens à mes interlocuteurs se sentant injustement traités, ils soupiraient en disant qu'ils n'agissent pas. Ces techniciens sont tantôt soupçonnés de corruption, tantôt accusés de céder aux pressions par peur de représailles. Pourtant, d'une certaine façon, leur situation est tout aussi délicate que les agriculteurs qui se sentent privés d'eau : ils n'ont pas vraiment d'influence sur la répartition de l'eau dans l'ensemble du réseau, mais ils doivent tout de même directement faire face au mécontentement des agriculteurs. Ils se considèrent donc eux aussi dans une position inconfortable et se plaignent des pressions incessantes qu'ils subissent de la part des agriculteurs. Comme ils habitent dans les mêmes villages que les agriculteurs et sont parfois originaires de la région, ils sont impliqués dans les mêmes rapports sociaux que le reste de la population. Ils ne peuvent donc pas vraiment être mis à part.

Dans ce système, ce sont le responsable des canaux principaux, les directeurs de fermes et le directeur de la section de l'irrigation de Maskané qui décident de la répartition effective de l'eau dans le réseau. Même si ceux que j'ai interrogés dans la

section de l'irrigation de Maskané reconnaissent ne rencontrer les agriculteurs qu'exceptionnellement, contrairement aux techniciens d'irrigation, ils ne sont pas non plus hors de la société. Au contraire, ils font partie des groupes sociaux dominants locaux. Ils sont généralement ingénieurs mais peuvent également disposer d'autres sources de notabilité, notamment tribales, financières ou politiques. L'exemple de l'ancien directeur de la section de l'irrigation de Maskané est éloquent : il est ingénieur civil, mais également fils du cheikh de son clan, a été député et possède par l'intermédiaire de sa famille de nombreux biens dans le *nahié* de Maskané d'où il est originaire. Il est donc un notable local mais a également dirigé l'administration hydraulique en charge du périmètre de l'Établissement Al-Assad. La direction de cette structure n'est donc pas exogène ; au contraire, c'est une ressource dans la production de notabilité locale.

Conclusion

Se focaliser les relations entre les hommes et l'eau permet donc de reconstruire les catégories sociales et les antagonismes qui peuvent exister entre les uns et les autres. À travers l'analyse des modes de gestion de la terre et de l'eau, la reconfiguration des groupes sociaux se dessine nettement. L'entrée « eau » permet en outre de dépasser l'opposition réductrice entre agriculteurs et fonctionnaires de l'hydraulique et de l'agriculture afin de saisir une réalité plus complexe avec des groupes sociaux enchevêtrés et aux frontières floues.

La contestation en Syrie qui se déroule depuis mars 2011 pose de nouvelles questions. À ma connaissance, depuis cette date, pratiquement aucune manifestation ne s'est déroulée à Maskané et dans l'Établissement Al-Assad, de même que dans les périmètres irrigués effectivement réalisés dans le Projet de l'Euphrate. Encore une fois, percevoir l'aménagement hydraulique autrement qu'à travers l'antagonisme État-société peut aider à formuler des hypothèses explicatives. Le périmètre irrigué a permis d'augmenter la production agricole et le niveau de vie dans toute la région : la population souhaite sans doute ne pas perdre cette sécurité

matérielle liée notamment aux subventions de l'eau et des productions agricoles. En outre, les groupes locaux dominants sont liés à l'État notamment à travers les bureaucraties hydrauliques et agricoles : ces notables pensent donc probablement avoir des intérêts communs avec les dirigeants syriens.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABABSA M., 2007. « Contre-réforme agraire et conflits fonciers en Jazîra syrienne (2000-2005) », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 115-116 : 211-230.

ABABSA M., 2009. « La recomposition des allégeances tribales dans le Moyen-Euphrate syrien (1958-2007) », *Études rurales*, 184 : 65-78.

AL-ABD S., 1976. *Proposition d'un plan d'exploitation agricole pour la ferme gouvernementale modèle (4 000 ha)*. Damas, ministère du Barrage de l'Euphrate (en arabe).

AUBRIOT O., 2004. *L'eau, miroir d'une société : irrigation paysanne au Népal central*. Paris, CNRS.

BADLISSI S., 2002. *Le blé et le coton en Syrie : stratégies d'un choix entre une culture alimentaire et une culture d'exportation. Recherches sur l'optimisation de la rentabilité économique de l'utilisation de ressources hydriques limitées*. Thèse de géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

BAUER S., BOSTROEM M., GOERDTEN, D. et al., 1990. *The Euphrates Development Scheme in Syria. Social Impact, Production Organization and Linkages*. Berlin, German Development Institute.

BÉDOUCHA G., 1987. *L'eau, l'amie du puissant ; une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.

BONTE P., BEN HOUNET Y., 2009. « La tribu à l'heure de la globalisation : introduction », *Études rurales*, 184 : 13-32.

BONTE P., CONTE E. (dir.), 1991. *La quête des origines. Al-Ansâb, anthropologie historique de la société tribale arabe (mélanges pour Mokhtar Ould Hamidoun)*. Paris, MSH.

- BONTE. P., CONTE E. & DRESCH P.** (dir.), 2001. *Émirats et présidents : figures de la parenté et du politique dans le monde arabe*. Paris, CNRS.
- BOURDIEU P.**, 1986. « The Forms of Capital », in **RICHARDSON J.**, (dir.), *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*. New York, Greenwood: 241-258.
- DARDOUR M.**, 1997. *Agriculteurs et techniciens face aux aménagements hydro-agricoles : contribution à l'étude socio-anthropologique d'un conflit de rationalités. Les groupements d'attributaires de la réforme agraire et l'office du Gharb – Maroc (1960 - 1995)*. Thèse de doctorat en sociologie, université de Tours.
- DIEMER G., HUISBERT F. P.** (dir.), 1996. *Crops, People and Irrigation. Water Allocation Practices of Farmers and Engineers*. Londres, Intermediate Technology Publications.
- FTAÏTA T.**, 2006. *Anthropologie de l'eau : les oasis de Tiznit, Maroc*. Paris, L'Harmattan.
- HANNOYER J.**, 1985. « Grands projets hydrauliques en Syrie : la tentation orientale », *Maghreb-Machrek*, 109 : 24-42.
- HINNEBUSCH R. A.**, 1989. *Peasants and Bureaucracy in Ba'thist Syria. The Political Economy of Rural Development*. Budler, Westview Press.
- KHALAF S.**, 1993. « Cheikhs, paysans et membres du parti Ba'th : changements politiques en Syrie du nord », in **BOCCO R., JAUBERT R. & METRAL F.**, *Steppes d'Arabie : États, pasteurs, agriculteurs et commerçants. Le devenir des zones sèches*. Paris, PUF : 178-194.
- KUPER M.**, 2011. « Des destins croisés : regards sur 30 ans de recherches en grande hydraulique », *Cahiers agricultures*, 20 : 16-23.
- KUPER M., ERRAHJ M., FAYSSE N. et al.**, 2009. « Autonomie et dépendance des irrigants en grande hydraulique : observations de l'action organisée au Maroc et en Algérie », *Natures Sciences Sociétés*, 17 : 248-256.
- LEES S. H.**, 1986. « Coping with Bureaucracy: Survival Strategies in Irrigated Agriculture », *American Anthropologist*, 88: 610-622.

- MARIÉ M., 1984. « Pour une anthropologie des grands ouvrages. Le canal de Provence », *Les Annales de la recherche urbaine*, 21 : 5-35.
- MÉTRAL, F., 1985. « État et paysans dans le Ghab en Syrie. Approche locale d'un projet d'État », *Monde arabe Maghreb-Machrek*, 109 : 43-63.
- MÉTRAL F., 1987. « Périmètres irrigués d'État sur l'Euphrate syrien : modes de gestion et politique agricole », in MÉTRAL F., MÉTRAL J. & LOUIS P. (dir.), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient, IV : l'eau dans l'agriculture*. Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée : 111-144.
- MOLLE F., RUF T., 1994. « Éléments pour une approche systémique du fonctionnement des périmètres irrigués », in SEBILLOTTE M. (dir.), *Recherches-système en agriculture et développement rural : communications*. Montpellier, CIRAD-SAR : 114-118.
- MOLLE F., MOLLIGA P. P. & WESTER P., 2009. « Hydraulic Bureaucracies and the Hydraulic Mission: Flows of Water, Flows of Power », *Water Alternatives*, 2(3): 328-349.
- PASCON P., 1979. « De l'eau du ciel à l'eau de l'État : psycho-sociologie de l'irrigation », *Hérodote*, 13 : 60-78.
- PONCEL J., KUPER M. & CHICHE J., 2008. « Les transformations des territoires en grande hydraulique. Les impacts du projet Sébou, Maroc », in KUPER M., ZAÏRI A., *Économies d'eau en systèmes irrigués au Maghreb, Actes du troisième atelier régional du projet Sirma, Nabeul, Tunisie, 4-7 juin 2007*. Montpellier, CIRAD.
- SABATIER J-L., RUF T., 1995. « La gestion sociale de l'eau », *Infores'eau*, 6 : 9-11.
- SEURAT M., 1989. *L'État de barbarie*. Paris, Seuil.
- SION J., 1937. « Géographie et ethnologie », *Annales de géographie*, 46(263) : 449-464.
- WITTFOGEL K., 1964. *Le despotisme oriental : étude comparative du pouvoir total*. Paris, Édition de minuit.

Résumé

Les grands périmètres irrigués publics sont généralement présentés par les chercheurs à travers la dialectique État-société, ou plus précisément techniciens-agriculteurs : ces derniers résistent, s'adaptent ou se réapproprient les aménagements. L'objectif de cet article est de montrer qu'en se focalisant sur l'objet « eau » (à travers les modalités de sa gestion et l'accès à la ressource), cette opposition devient artificielle puisque des ingénieurs gérant les canaux aux métayers cultivant les terres, tous participent à un même système hydro-agricole. Cette approche permet alors de redessiner les contours des groupes sociaux et de mieux comprendre les stratégies et ressources des uns et des autres.

Mots-clefs : grande hydraulique, irrigation, Euphrate, Syrie.

Summary

Socio-spatial Issues of Large-Scale Hydraulics. The Case of the El-Assad Scheme within the Euphrates Project (Maskané, Syria)

When social scientists discuss large-scale public irrigation systems, they usually oppose State and society, namely technicians and farmers: the latter resist, adapt or appropriate the public infrastructures. This article aims to show that a focus on water access and management shows this opposition to be artificial because engineers, technicians, farmers and sharecroppers all work within the same hydro-agricultural system. This approach allows us to redefine social groups and to come to a better understanding of individual and collective resources and strategies.

Key-words: large-scale hydraulics, irrigation, Euphrates, Syria.

* * *